



Les pièges à clients de MEETIC

Par **Bonnepoire**, le **28/07/2014** à **15:05**

Méfiez-vous, lors de votre inscription à Meetic, des pièges sont déposés ça et là pour obtenir de vous un abonnement allant bien au delà du temps que vous souhaitiez ! Vous voulez prendre un mois ? Un message d'erreur au moment de la validation de ce type d'inscription va faire apparaître une page où la mention d'un abonnement de 3 mois aura été automatiquement cochée. Et hop ! Joli tour de passe-passe. Vous voilà abonné 3 mois sans possibilité de retour. De même pour l'arrêt des prélèvements automatiques : vous allez suivre pas à pas la façon d'y parvenir en passant par la rubrique Mon compte - gérer mon abonnement. Après avoir déclaré votre décision de mettre fin à l'abonnement, on vous propose de répondre questionnaire de type "démarche qualité", vous allez laisser tomber en pensant que l'essentiel est fait. C'est se jeter dans la gueule de Meetic qui après 2 pages de questions sur le pourquoi du comment vous allez quitter Meetic remet en route la machine à désinscription comme si vous n'aviez rien fait. Comme vous n'êtes pas allé jusque là (puisque vous pensiez que votre demande était déjà exprimée), vous retrouvez la société qui puise sans interruption sur votre compte bancaire au prétexte que vous n'êtes pas allé jusqu'au bout de la démarche. De ce fait, ils ne vous ont pas envoyé le mail confirmant votre résiliation et mettent en avant cette "non-preuve" pour vous tenir bien serré dans leurs filets. Des pièges malins et très bien pensés...

Par **Jibi7**, le **28/07/2014** à **17:09**

hello

il en est de même pour de nombreux abonnements souscrits sur le net y compris de revues..la flemme ou les difficultés administratives de résiliations font qu'on laisse courir . En général personnellement j'évite des prelevements auto pour des choses non obligatoires.. Il doit bien y avoir un moyen de payer par un virement unique avec une carte qui ne donne pas vos identifiants au tireur...